

Annexe 3

Motifs d'irrecevabilité des dossiers de demande de qualification - campagne 2023
(total 353 dossiers déclarés irrecevables contre 203 en 2022)

Motifs d'irrecevabilité des dossiers de qualification	nombre	nb / type de motifs	pourcentage
absence de rapport de soutenance	108	161	45,6%
rapport de soutenance non signé du président de jury	44		
rapport de soutenance non signé par le président du jury et absence de traduction en français de parties du rapport de soutenance rédigées dans une langue étrangère	6		
rapport de soutenance incomplet ou non conforme	2		
absence du rapport de soutenance et de traduction en français du diplôme	1		
absence de traduction en français de parties du rapport de soutenance rédigées dans une langue étrangère	72	130	36,8%
absence de traduction en français du rapport de soutenance	36		
absence de traduction en français du diplôme	17		
absence de traduction en français du diplôme et du rapport de soutenance	5		
absence de justificatif de l'obtention de l'HDR	14	41	11,6%
absence de justificatif de l'obtention du diplôme	10		
absence de pièces justifiant une demande de dispense de l'HDR	9		
absence de justificatif de l'obtention du diplôme et absence du rapport de soutenance	7		
absence de justificatif de l'obtention de l'HDR et rapport de soutenance non signé par le président de jury	1		
absence de justification d'activité professionnelle effective	10	12	3,4%
non justification d'une candidature au titre d'enseignant associé	2		
absence d'au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles	7	7	2%
absence de justificatif de l'obtention du diplôme, du rapport de soutenance et d'au moins un exemplaire des travaux, ouvrages et articles	1	1	0,3%
absence du curriculum vitæ	1	1	0,3%